



Organe du CERCLE PÉGASE

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF

FONDE EN 1906 — SOCIÉTÉ ROYALE

Affilié à la FÉDÉRATION BELGE DU CYCLOTOURISME

SECRETARIAT : M^{me} L. Vandermeiren, rue Jacques Rayé, 41
1030 Bruxelles, Bte 4. — Tél. 215 77 70.

TRESORERIE : C.C.P. 000-0147212-63 Cercle Pégase
Cotisation : 150 francs Bruxelles — Tél. 731 39 15

Les articles n'engagent que leurs auteurs

ATTENTION!! Inscrivons-nous à temps

3-10-1976. — Excursion à la Lys. Inscription pour chemin de fer (50 %) chez M. F. Smolders. Tél. 216 79 57.

3-10-1976. — Excursion en Fagnes. Inscription pour chemin de fer (50 %) chez M. R. Porta. Tél. 770 39 94.

17-10-1976. — La Lesse 12^e étape. Inscription pour chemin de fer (50 %) chez M. M. Fauville. Tél. 377 24 49.

17-10-1976. — Inauguration du Sentier de la Guerre de la Vache à Andenne. Inscription chez M. R. Porta. Tél. 770 39 94, ou à la séance du 4 octobre (dernier délai).

30-31-10 et 1^{re}-11-1976. — Dernières étapes de Bruxelles-Paris. Inscription avec acompte à la séance du 4 octobre.

Notre bal travesti

Toujours dans le cadre de notre 70^e anniversaire, nous organisons le SAMEDI 4 DECEMBRE 1976 un GRAND BAL COSTUME NON MASQUE en l'*Hôtel des Invalides*, rue Joseph II, 76.

L'orchestre de JO DELTOUR animera la soirée. Le travesti n'est pas obligatoire.

Nous espérons vous voir en grand nombre à cette fête, et que vous réserverez bon accueil aux cartes d'entrée qui vous seront remises et que vous ferez un effort pour en placer bon nombre à vos amis et connaissances.

On s'amusera, et nous savons déjà que nos Pégaseuses et Pégaseux dépenseront un trésor d'ingéniosité pour la réussite de cette fête.

Réveillon de Noël

Pour clôturer les fêtes de notre 70^e Anniversaire dans la joie et l'allégresse, notre directeur des fêtes organise un réveillon de Noël à Trois-Ponts à l'*Hôtel Beau Site*.

Un menu succulent vous y attend. Il vous sera proposé à la réunion d'octobre. Il n'y a que 40 places disponibles, aussi hâtez-vous de vous inscrire, elles s'enlèvent rapidement. Inscription chez M. F. Smolders. Tél. 216 79 57. Il sera demandé un acompte à la séance d'octobre.

Assemblée mensuelle du lundi 4 octobre 1976, à 20 h

Réunion dès 20 h au « **HELDER-PUB** », rue Marie de Bourgogne, 18, 1040 Bruxelles. L'assemblée sera ouverte à 20 h 30' précises, avec l'ordre du jour suivant :

1. Dépôt du procès-verbal de la séance mensuelle du lundi 6 septembre 1976 ;
2. Présentation et admission de nouveaux membres ;
3. Inscriptions aux diverses promenades et randonnées ;
4. Banquet du 70^e Anniversaire ;
5. Inauguration du Sentier de la Guerre de la Vache, 17-10-1976 ;
6. Clôture des excursions de la Vallée de la Lesse, 17-10-1976 ;
7. Clôture de Bruxelles-Paris 30 et 31-10 et 1-11-1976 ;
8. Notre bal costumé, 4-12-1976 ;
9. Réveillon de Noël à Trois-Ponts ;
10. Augmentation de la cotisation ;
11. Divers ;
12. Projection de diapositives 24 x 36 par M. Léon Grémeaux : *Un petit voyage en Italie*.

Le Comité se réunira le jeudi 7 octobre 1976, à 20 h 30' à la BRASSERIE « LA REGENCE », place Fernand Cocq, 12, 1050 Bruxelles. Tél. 511 24 78.

Excursions cyclotouristiques du mois d'octobre 1976

DIMANCHE 3 OCTOBRE 1976. — Rendez-vous à 9 h 30' à la gare de Tirlemont. P.N. à Loksbergen. Visite de Léau. 65 km. Pilote : M. A. Reynaerts.

DIMANCHE 24 OCTOBRE 1976. — Rendez-vous à 9 h 30' à la gare de Genappe. P.-N. au Café des Ardennes à Laroche en Brabant. 60 km. Pilote : M. Broier.

Fin de la saison — reprise à fin mars 1977.

Excursions pédestres du mois d'octobre 1976

Responsable des promenades : M. J. Gallet, Kalenbergstraat, 29, 1710 Dilbeek. — Tél. 569 05 04.

Responsable des randonnées : M. R. Porta, avenue J. F. Debecker, 120, 1200 Bruxelles. — Tél. 770 39 94.

Responsable du samedi après-midi : M. P. Vandenberg, place Polydore Beaufaux, 11 1300 Wavre.

Responsable du mercredi après-midi : M. M. Fauville, rue du Merlo, 6c, 1180 Bruxelles. — Tél. 377 24 49.

SAMEDI 2 OCTOBRE 1976. — Réunion à 14 h place Wiener à Boitsfort (terminus du tram 32). Départ à 14 h 30'. Promenade d'environ 12 km en Forêt de Soignes. Pilote : M. P. Vandenberg.

DIMANCHE 3 OCTOBRE 1976. — « Promeneurs ». — « La Lys ». — Réunion à 8 h 45' Gare du Nord. Départ à 9 h 15' pour Gand-Saint-Pierre. Arrivée à 10 h 05'. Watersfortbaan, Drongen, Baarle (P.-N. Café Koophandel) ; traversée de la Lys en bac, Brakd, Deurle, Sint-Martens-Leerne. 20 km. Retour en train. Pilote : M. F. Smolders.

N. B. — Pour inscription voir en tête du bulletin.

DIMANCHE 3 OCTOBRE 1976. — « Randonneurs ». — Réunion à 6 h 30' Gare du Nord. Départ à 6 h 53' pour la Baraque Michel via Verviers. Arrivée à 9 h 31'. Pique-nique intégral. Chapelle Fischbach, La Croix des Flancés, Les Six Hêtres, Lonlou, Cabane du Négus, Les Trois Hêtres; Croix Dideberg, Le Bayehon, Ancien chemin de Hockai à Kalterherberg, Maison forestière, Colonne Hauptman, Signal de Botrange.
Pilote : M. A. Roggeman.

N. B. — Pour inscription, voir en tête du bulletin.

MERCREDI 6 OCTOBRE 1976. — Départ à 11 h 11' à Sterrebeek-Station (Bus au Nord à 10 h 35') Promenade circulaire. P.-N. à Leefdaal église.
Pilote : M. M. Fauville.

SAMEDI 9 OCTOBRE 1976. — *Banquet du 70^e Anniversaire.* — Réunion à 8 h 45' Gare Centrale (Arrêt Europabus). Départ à 9 h précises pour Lavaux-Sainte-Anne via Dinant.
Pilote : M. R. Jacqués.

SAMEDI 9 OCTOBRE 1976. — Réunion à 14 h 15' à Tervuren (Tram 44). Départ à 14 h 30'. Promenade d'environ 12 km en Forêt de Soignes.
Pilote : M. P. Vandenberg.

DIMANCHE 10 OCTOBRE 1976 (Elections). — « Pour Tous ». — Réunion à 10 h 15' Gare du Midi. Départ à 10 h 32' pour Halle. Arrivée à 10 h 42'. Rodenem, Maasdalbeek, Malheide, Lembeekbos, Braine-le-Château (P.-N.); Ferme La Cour au Bois, Bois de Hal, Tourneppe. 18 km.
Pilote : M. R. Jacqués.

MERCREDI 13 OCTOBRE 1976. — Départ à 10 h 31' de la halte de Huizingen. (Train à 10 h 10' au Q. L.). Promenade circulaire. P.-N. à Alseberg (Tenbroek).
Pilote : M. M. Fauville.

SAMEDI 16 OCTOBRE 1976. — Réunion à 14 h 15' au Fort-Jaco (Terminus du tram 18). Départ à 14 h 30'. Promenade d'environ 12 km en Forêt de Soignes.
Pilote : M. P. Vandenberg.

DIMANCHE 17 OCTOBRE 1976. — « Promeneurs ». — « La Lesse et ses affluents ». 12^e et dernière étape : La Lomme. — Réunion à 8 h 30' Gare du Q. L. Départ à 9 h pour Forrières. Arrivée à 10 h 29'. Ferme de Lamsoul, Fond des Valennes, N.-D. de Lorette, Rochefort (P.-N.); Eprave, Lessive, Villers-sur-Lesse. 18 km.
Pilote : M. M. Fauville.

N. B. — Pour inscription, voir en tête du bulletin.

DIMANCHE 17 OCTOBRE 1976. — « Randonneurs ». — « Inauguration du Sentier de la Guerre de la Vache » réalisé par le club ami « La Godasse ». Réunion à 7 h 15' Gare du Q. L. Départ à 7 h 41' pour Namur. Arrivée à 8 h 18'. En car avec « La Godasse » jusqu'au Château-ferme de Goesnes. Randonnée pédestre de l'endroit du jugement à l'endroit de la découverte du vol en passant par le domicile du voleur et Haillet (P.-N.); après-midi jusqu'à Andenne où aura lieu l'inauguration et réception par le Touring Club d'Andenne et le Groupement du Syndicat d'initiative. Retour en train.
Pilote : M. R. Porta.

N. B. — Pour inscription, voir en tête du bulletin.

MERCREDI 20 OCTOBRE 1976. — Départ à 11 h du Transvaal (Tram 35 et bus 35 barré). Promenade circulaire. P.-N. à Groenendaal gare.
Pilote : M. M. Fauville.

SAMEDI 23 OCTOBRE 1976. — Réunion à 14 h 15' à Auderghem-Forêt (Tram 44). Départ à 14 h 30'. Promenade d'environ 12 km en Forêt de Soignes.
Pilote : M. P. Vandenberg.

DIMANCHE 24 OCTOBRE 1976. — « Promeneurs ». — Réunion Gare du Q. L. (Arrêt des autobus) à 9 h 10'. Départ à 9 h 35' pour Neerijse. Arrivée à 10 h 29'. Forêt de Meerdaal. Nethen (P.-N.); Les Eaux-Douces, Héverlée, Couvent. 21 km. Retour en bus.
Pilote : M. J. Driesens.

DIMANCHE 24 OCTOBRE 1976. — « Randonneurs ». — Réunion à 9 h 15' place Wiener à Boitsfort (Terminus tram 32). Départ à 9 h 30'. Le Vuilbeek, Etangs de la Patte d'Oie, Domaine Solvay, La Hulpe (P.-N. Aux Trois Colonnes); La Maserine, Gaillemarde, Les Baraques, Ferme Entre-les-Haies, La Marache, Ferme Papelote, Fichermont, Lion de Waterloo. 25 km. Retour en bus.
Pilote : M. R. Porta.

MERCREDI 27 OCTOBRE 1976. — Départ à 11 h 08' de Overtijse chaussée de Bruxelles, arrêt « Witte Paard ». (Bus Q. L. à 10 h 35'). Promenade circulaire. P.-N. à La Hulpe 3 Colonnes. Pilote : M. M. Fauville.

SAMEDI 30 OCTOBRE 1976. — Réunion à 14 h 15' place Wiener à Boitsfort (Terminus tram 32). Départ à 14 h 30'. Promenade d'environ 12 km en Forêt de Soignes.
Pilote : M. P. Vandenberg.

DIMANCHE 31 OCTOBRE 1976. — « Pour Tous ». — Réunion à 8 h 45' place Rouppe. Départ à 9 h 08' pour Sint-Martens-Lennik. Arrivée à 9 h 41'. Gaasbeek, Sint-Laureys-Berchem, Oudenaeken, Sint-Pieters-Leeuw (P.-N.); De Top, Rukkelingen, Rekkingen, Stroppen, Halle. 20 km. Retour en train.
Pilote : M. A. Roggeman.

SAMEDI 30, DIMANCHE 31 OCTOBRE et LUNDI 1^{er} NOVEMBRE 1976. — « Randonneurs ». — *Week-End Bruxelles-Paris. Samedi 30 octobre* : 16^e étape : *Pierrefonds-Ormoy-Villers* par Saint-Jean-au-Bois et Crépy-en-Valois soit 20 km. Réunion à 6 h 45' Gare Centrale (arrêt Europabus). Départ en car à 7 h précises. Logement à Compiègne. *Dimanche 31 octobre* : 17^e et dernière étape : *Ormoy-Villers-Dammartin-en-Goële* par l'Abbaye de Chaalis, la Forêt d'Ermenonville et le Tombeau de J.-J. Rousseau, soit 25 km. Logement et soirée à Paris avec dîner et remise des médailles. *Lundi 1^{er} novembre* : matinée libre à Paris ; déjeuner à la convenance de chacun. Retour vers Bruxelles à 15 h. Pilote : M. R. Porta.

ECHOS

CARNET NOIR. — Notre ancien président,

Léon BAUDOT,

membre d'honneur du Cercle, s'est éteint le 8 septembre à Blankenberge. Le défunt était âgé de 92 ans. Nous présentons à sa fille, notre très ancienne et fidèle membre Madame Guiaux et à toute la famille, nos bien vives condoléances. Nous garderons de Léon Baudot le souvenir d'un président excellent et d'un membre dévoué.

CARNET ROSE. — Laurent Martinès a la joie de vous annoncer la naissance de sa petite sœur « Isabelle ». Toutes nos félicitations à Jean et Franca et nos vœux de bonheur pour le bébé.

VILLAGES DE VACANCES. — Des constructeurs, souvent néerlandais, tendent à multiplier ces villages, spécialement dans les Ardennes, et ils ne respectent pas toujours, loin s'en faut, les paysages ni les règles élémentaires de l'esthétique.

Un arrêté royal du 19 juillet 1976 régleme de façon très stricte l'établissement de tels villages dans la région wallonne.

Il n'est pas trop tard, mais il était temps.

BIBLIOGRAPHIE. — *Ma bicyclette*, technique, entretien, réparations. Utile à lire avant l'achat de votre nouveau vélo. Aux Editions Amphora, 14, rue de l'Odéon, 75006 Paris ; 181 p.

La France à bicyclette, 74 itinéraires étudiés par le T.C.F. Indispensable au cyclotouriste pour son voyage en France. Chez Flammarion, 26, rue Racine, 75278 Paris Cedex 06 ; 192 p.

RALLYE DE TROIS-PONTS. — En voici les résultats : La jeune et dynamique équipe de Francis Jacques composée de M^{mes} Jacquet, Careman, et Baplu remporte la 1^{re} place ainsi que la jolie coupe offerte par l'A.D.E.P.S. ; 2^{me}, l'équipe de M. Lebout ; 3^{me}, l'équipe de M. Smolders ; 4^{me}, celle de M. Versluys ; 5^{me}, l'équi-

pe des dames de M^{me} Porta ; 6^{me}, l'équipe de M. Tricot ; 7^{me}, l'équipe de M. Vandermeiren. Une coupe pour l'équipe étrangère la mieux classée fut remise à M. Demelenne et Petit-Coo ; une coupe fut également remise au plus jeune et au plus âgé. Un grand merci à tous les participants qui ont contribué à cette magnifique et amusante journée.

La chasse

Voilà un sport qui ne nous intéresse guère que par un aspect négatif : il gêne nos randonnées et nos promenades.

Chaque année, un arrêté ministériel en fixe les dates d'ouverture et de fermeture. Là, nous avons peut-être quelque chose à apprendre, ne serait-ce que pour nous tenir loin des plombs perdus.

Ce qui est permis toute l'année :

Tout porteur de permis peut chasser le lapin, *sauf* en plaine, et le sanglier. Il peut aussi détruire le ramier, la corneille, le choucas, le geai, la pie, le chat haret, le puutois, la belette, l'hermine et le renard. Les gardes assermentés ont en outre le droit de tuer les lapins dans toute l'étendue des propriétés qu'ils surveillent.

Quand chass-t-on le grand gibier (cerfs, etc) ?

La période s'étend du 15 septembre au 31 décembre, avec des restrictions selon la nature des animaux, leur sexe, et les provinces. On peut tirer le mouflon mâle jusqu'au 31 janvier.

Et le petit gibier ?

Du 1^{er} septembre au 31 janvier, avec des restrictions analogues. Ainsi, le lièvre ne peut être tiré que du 1^{er} octobre au 31 décembre, la poule faisane du 15 octobre au 31 décembre, le lapin en plaine du 1^{er} septembre au 31 décembre.

Ce qui est toujours interdit :

Nul ne peut chasser dans les champs couverts de céréales, même fauchées. On ne peut jamais chasser en plaine, par temps de neige.